Dossier technique "Chapes et carrelage" - Chapes rapides (sous Avis technique) (9)

Mars 2023

Le dossier technique « Chapes et carrelage » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires fait le point sur les chapes rapides. Celles-ci sont généralement composées d'un mortier à prise et durcissement rapide et sont destinées à être revêtues.

Domaines d'emploi acceptés : à l'intérieur des bâtiments

- en poses adhérentes, désolidarisées et flottantes dans des locaux privatifs ou collectifs
- dans des locaux à fort trafic classés P4/P4S en pose adhérente (sols avec siphons et/ou désolidarisée ; dans ces locaux, seule la pose de carreaux de céramiques et assimilés est visée.

Nature des supports visés : en maçonnerie, planchers béton et dallages sur terre-plein

Epaisseurs nominales minimales d'application de la chape

| | ÉPAISSEURS POSSIBLES | | |
|--|--|---|--|
| Types d'ouvrages | Chapes adhérentes sur barbotine | Chapes flottantes sur isolant (hors encodage de sols chauffants) | Chapes désolidarisées sur film polyéthylène |
| Locaux privatifs ou collectifs jusqu'à P3 | - de 15 à 100 mm - localement 10 mm Épaisseur mini au droit du siphon : 5 mm | - de 35 à 100 mm | - de 35 à 100 mm |
| Locaux à forts trafics P4 / P4s | - de 30 à 100 mm Épaisseur mini au droit du siphon : 15 mm | Interdit | - de 50 à 100 mm |

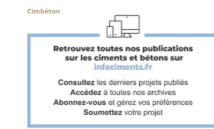
Revêtements mis en œuvre sur la chape

- Carrelages parquets sols plastiques sols textiles, ...
- Délai minimal de recouvrement à 20° suivant la nature du revêtement :

| Revêtement | Délai minimal (selon avis technique) | |
|---------------------|--------------------------------------|--|
| Carrelage | Entre 4 et 24 h | |
| Rapréage | Entre 6h et 24h | |
| Parquet | 48h et 7 jours | |
| Textile | Entre 6h et 24h | |
| Sols PVC / linoléum | 72 h | |

A NOTER : l'Avis technique spécifique au procédé peut spécifier des délais différents.

Auteur



Article imprimé le 13/12/2025 © infociments.fr